CIDAC
Centro de Documentação
TL 4041

Appel à la solidarité pour Timor oriental

Timor est une des îles situées entre l'Indonésie et l'Australie. Jusqu'en 1974, la partie orientale de l'île était colonie portugaise. Les changements survenus à Lisbonne le 25 avril 1974 permirent aux Timorais de revendiquer leur indépendance. C'est dans ce but que fut créé, en septembre 1974, le FRETILIN (Front Révolutionnaire pour l'Indépendance de Timor oriental).

Aux élections de chefs de village, organisées par le Portugal en juin 1975, le FRETILIN recueille 90 % des suffrages. Sa représentativité n'est donc pas à démontrer.

Pourtant, depuis décembre 1975, Timor oriental fait face à l'agression de l'Indonésie.

Dirigée par une dictature militaire, l'Indonésie ne peut tolérer à ses frontières, la formation d'une nation démocratique. Enfin, face à la démission du Portugal, qui se refuse à rétablir l'ordre, le FRETILIN décide de passer à la lutte armée.

Un blocus militaire, naval et aérien est alors décidé par l'Indonésie autour de l'île. Quatre ans plus tard, le blocus est toujours total. La Croix Rouge et les autres organisations humanitaires sont elles-mêmes interdites d'entrée dans l'île.

Les témoignages des réfugiés autorisés à quitter les villes contrôlées par l'Indonésie, les enquêtes menées par différents parlementaires australiens, et les déclarations même du FRETILIN convergent pour affirmer qu'au moins 100 000 personnes ont été massacrées par l'armée indonésienne depuis décembre 1975, soit plus de 10 % de la population.

Il faut savoir qu'en vendant des armes à l'Indonésie (chars AMX, hélicoptères PUMA, etc.) le gouvernement français est complice de cette guerre d'agression et du massacre des Timorais.

De son côté, le Conseil de Sécurité de l'O.N.U. dans sa résolution du 12.12.75, a reconnu le droit inaliénable du peuple de Timor oriental à l'autodétermination et à l'indépendance, et a demandé au gouvernement indonésien de retirer sans délai ses forces armées de Timor oriental. Depuis cette date, l'assemblée générale a confirmé chaque année cette résolution.

• Nous protestons contre la complicité du gouvernement français dans le massacre du peuple de Timor et nous exigeons la cessation immédiate des ventes d'armes à l'Indonésie.

• **Nous lançons un appel pressant aux membres de l'O.N.U. et au conseil de sécurité pour la mise en application effective des différentes résolutions condamnant l'agression indonésienne et demandant le retrait immédiat de ses troupes.**

(*Premiers signataires :* BOUCHARDEAU Huguette (P.S.U.), CHAFFAUT Marie-Thé, CHATAGNER Jacques (La Lettre), DAVEZIES Robert, DUNIAU Nicole, GUILVOUT Jean, JOSPIN Lionnel (P.S.), LEDUC Victor (P.S.U.), LUCET Marie-Cécile, LUGUERN Joël, RAVENEL Bernard (P.S.U.), ROBERT Michel, TOULAT Pierre, ROGER Marcel.)

Nom et prénom	Adresse	Signature

Signez et faites signer cet appel qui sera adressé à l'O.N.U. au mois de novembre 1979.

Retournez cette feuille à :

Association de solidarité
avec Timor oriental
B.P. 209 — Paris Cedex 06
C.C.P. Paris 11 190 13 Z